



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

S/C de mesdames les Inspectrices d'académie,
Directrices académiques des services de
l'éducation nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Strasbourg, le 12 décembre 2019

Rectorat

Pôle pédagogique

Service académique
d'information et
d'orientation

Affaire suivie par
Stéphane Klein
Téléphone
03 88 23 37 40

Mél.

ce.saio@ac-strasbourg.fr

Référence :
SAIO/2019/SK/PE/050

65 avenue de la Forêt
Noire
67083 Strasbourg Cedex

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Orientation et affectation dans les établissements de l'académie de Strasbourg

Avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le processus de transformation de l'orientation aborde désormais des étapes plus opérationnelles qui doivent se traduire par des évolutions concrètes au bénéfice des élèves, de leurs familles et de tous les personnels en charge de leur accompagnement.

La présente année scolaire sera aussi marquée par de nouveaux services numériques proposés aux familles notamment pour faciliter le déroulement des procédures d'orientation et d'affectation et contribuer à une meilleure information des élèves.

Ces éléments vont permettre de poursuivre et de renforcer l'engagement de tous dans l'accompagnement à l'orientation du collège au lycée.

• Accompagner les élèves de manière progressive tout au long du parcours du collège au lycée en mettant en place l'horaire dédié à l'orientation

L'horaire dédié à l'orientation est inscrit dans les réformes des lycées et se met en place depuis cette rentrée. Déjà proposé aux élèves de seconde générale et technologique l'année dernière, il **s'étend à tous les niveaux, à partir de la classe de 4e**. Ce temps dédié favorise la réalisation d'actions d'accompagnement collectives et individuelles et l'organisation de deux temps forts au cours de l'année : **les semaines de l'orientation**.

L'objectif est d'accompagner chaque jeune dans la préparation de ses choix d'orientation, tout particulièrement lors des paliers d'orientation de troisième, de seconde et de terminale, et dans l'élaboration progressive de son parcours de réussite. Les actions menées doivent veiller à mieux faire connaître aux jeunes la diversité des formations et du monde économique et professionnel, à valoriser l'ensemble des voies de formation comme des voies d'excellence et à dépasser les phénomènes de représentation ou d'autocensure liés au sexe, au handicap ou au milieu social d'origine.

Dans le Grand Est, l'Etat, les autorités académiques, la Région et les réseaux membres du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ont fait de l'Orientation tout au long de la vie une priorité.

Ainsi la Région Grand Est va mettre à disposition de tous les personnels des trois académies en charge de l'accompagnement à l'orientation, **une boîte à outils Orient'Est** élaborée conjointement par la Région, les DAET et les SAIO. On y retrouvera des fiches présentant des actions et des ressources pour aider les élèves à découvrir les métiers et les formations qui seront constamment réactualisées. Cette boîte à outils Orient'Est ainsi qu'un agenda de l'orientation, seront accessibles d'ici quelques jours sur l'espace « professionnels » de la plateforme www.lorfolio.fr.

Par ailleurs, la DGESCO et l'ONISEP mettent à disposition de nouvelles ressources pédagogiques pour les équipes éducatives. Parmi les nouveautés :

- **trois vadémécums** portant sur l'accompagnement à l'orientation au collège, au lycée professionnel et au lycée général et technologique viennent d'être publiés sur éduscol. Ils apportent aux équipes éducatives des repères et des ressources pédagogiques afin de les aider dans la mise en œuvre du temps dédié à l'orientation ;
- **l'espace m@gistère** « continuité du processus d'orientation du collège au lycée » offre un ensemble de ressources documentaires et vidéo sur l'accompagnement à l'orientation dont des webinaires et les enregistrements du séminaire du même nom ;
- **le site secondes/premières2019-2020** dédié aux élèves de seconde et de première ainsi qu'à leurs parents, constitue une ressource essentielle qui intègre des actualités académiques et **une version actualisée de l'application Horizons2021** (intégration du niveau « classe de première » pour la voie générale où il sera possible pour chaque élève, à partir des 3 enseignements de spécialité suivis en classe de 1ère, de tester les « deux » qu'il souhaite conserver pour la classe de terminale) ;
- un nouveau site consacré à la voie professionnelle, **Nouvelle voie pro**, en ligne à partir du 18 décembre 2020.

Pour les **élèves de terminale**, les professeurs principaux pourront s'appuyer sur le site créé par l'Onisep, actualisé et dédié cette année uniquement aux élèves de terminales sous l'appellation « www.terminales2019-2020.fr ». Ce site constitue un support pédagogique utile pour initier, dès le premier trimestre, une démarche progressive dans l'élaboration des choix d'orientation des élèves. Et pour rappel, **le site Parcoursup 2020 sera accessible à partir du 20 décembre 2020.**

L'accompagnement à l'orientation tel qu'il est défini aujourd'hui, avec un renforcement du rôle des professeurs principaux, conduit naturellement à **la rédaction d'un programme annuel d'orientation pour les classes de 4ème et 3ème dans les collèges et pour toutes les classes dans les lycées**. Bien entendu, ce programme doit s'appuyer prioritairement sur les professeurs principaux, sur l'expertise des PsyEN (en matière d'entretien, d'aide à l'élaboration d'un choix d'orientation, de prévention du décrochage scolaire et du bien-être des jeunes) et sur les ressources mises à disposition des établissements. Présenté en conseil d'administration, ce programme d'orientation permettra de rendre compte à tous les acteurs de la communauté éducative de l'importance accordée à l'accompagnement à l'orientation. On pourra y intégrer la préparation et la visite des salons (la Journée des Carrières à Mulhouse le 18 janvier 2020, le Salon Formation Emploi Alsace à Colmar les 24 et 25 janvier 2020 et les Journées des Universités à Strasbourg les 30 et 31 janvier 2020), les visites d'entreprises et les interventions des partenaires socio-économiques en cohérence avec les objectifs fixés par l'établissement pour chaque niveau de classe. Par exemple, dans le cycle terminal des lycées, des interventions ponctuelles d'associations telles que les missions locales peuvent être organisées, en s'inscrivant dans le cadre d'une information sur la liaison école/insertion professionnelle dont le contenu sera défini par les réseaux FOQUALE dans les territoires.

- **Accompagner les élèves et leurs familles dans l'utilisation des nouveaux services numériques en appui des procédures d'orientation et d'affectation**

Deux téléservices, accessibles à partir du portail « Scolarités Services », seront proposés aux familles dans le cadre de la campagne d'orientation et d'affectation 2019-2020.

Le **téléservice Orientation** permettra de dématérialiser la fiche de dialogue des paliers de la classe de 3ème et de celle de 2nde GT. Les familles pourront saisir en ligne leurs demandes d'orientation lors des phases provisoire et définitive, et consulter les réponses apportées par le conseil de classe ainsi que la décision d'orientation prise par le chef d'établissement.

Le **téléservice Affectation** permettra de présenter, à partir d'un portail public unique, l'ensemble de l'offre de formation post-3ème de chaque académie proposée dans le cadre de la procédure d'affectation AFFELNET (formations relevant de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole, public, privé sous contrat, sous statut scolaire et d'apprenti). Il permettra également aux familles de saisir leurs vœux de formation et d'établissement et de consulter les réponses à leurs demandes, dans et en dehors de leur académie.

Le développement de ces deux téléservices s'inscrit dans le cadre du programme Action publique 2022, (pour simplifier les démarches administratives par leur dématérialisation). Il répond à plusieurs objectifs :

- Pour les parents :

- Il leur permet d'avoir une connaissance approfondie de l'ensemble des possibilités de poursuites d'études après la classe de 3ème, notamment des formations par la voie de l'apprentissage ;
- Il facilite la mobilité géographique des élèves par une connaissance élargie de l'offre de formation ;
- à terme, il les positionne dans la perspective d'un parcours fluide orientation-affectation-inscription au sein d'un portail parents.

- Pour les établissements scolaires :

- Il allège leur charge de travail en limitant le nombre de saisies à effectuer ;
- Il leur permet d'accéder à des indicateurs de suivi de l'orientation et de l'affectation.

Le SAIO organisera début janvier des séances d'information dans les districts à destination des équipes de direction. Quant à la livraison du Téléservice Orientation, elle aura lieu à partir du 27 janvier 2020 pour la phase provisoire.



Stéphane Klein
 Chef du service académique d'information et
 d'orientation